



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN TURQUIE



Campagne 2017- Bourses de Stages Pédagogiques de Courte Durée

APPEL A CANDIDATURE – DATE LIMITE 14 AVRIL 2017

L'Ambassade de France en Turquie, en collaboration avec les Associations de professeurs de français d'Ankara, d'Istanbul et d'Izmir, ouvre sa campagne 2017 d'attribution de bourses de stages pédagogiques de courte durée destinées aux professeurs de français exerçant en Turquie. Ces stages d'une durée de 2 semaines se dérouleront à l'été 2017.

Chaque année, le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France finance 30 bourses de Stages Pédagogiques de Courte Durée (SPCD), attribuées en collaboration avec les trois Associations de professeurs de français (APF) de Turquie.

Les professeurs de français turcs intéressés sont invités à transmettre leur dossier de candidature pour le 14 avril 2017, dernier délai, en constituant le dossier suivant :

- Une fiche de candidature
- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation détaillant le projet pédagogique
- La lettre d'engagement complétée et signée
- La fiche d'adhésion à une des trois Association de professeurs de français ou le justificatif de cotisation à jour
- La copie du passeport valide au moins jusqu'au 15 novembre 2017
- La copie de la pièce d'identité turque
- La fiche d'état civil à compléter avec la pièce d'identité turque
- La copie du dernier diplôme obtenu

Les dossiers incomplets ne pourront être retenus.

Le dossier constitué (version scannée) doit être transmis à l'APF dont le candidat est adhérent :

APF Istanbul : M. Huseyin GUMUS : gumuskan@gmail.com et Mme Yaprak T.Yucelsin TAS : tyucelsin@marmara.edu.tr

APF Ankara : M.Emin OZCAN (meminozc@gmail.com) et Mme Çağrı EROĞLU cagriero@hotmail.com

APF Izmir : info@apfiz.com et Mme Elisabeth DURMUS elisadurmus@hotmail.com

Une copie du dossier (version scannée) doit est transmise par courriel au SCAC à :

M Jean-Michel Berthe jean-michel.berthe@diplomatie.gouv.fr

et

Mme Virginie Villechange virginie.villechange@ifturquie.org

Stages proposés

Le candidat devra choisir un ou plusieurs modules proposés par les organismes qui collaborent avec le SCAC : le [Cavilam de Vichy](#), le [Centre de linguistique appliquée de Besançon](#), [l'Alliance Française de Paris](#), le [Centre international d'études pédagogiques \(Ciep-Belc\)](#).

Le choix du ou des modules de formation devra correspondre au profil du candidat et à ses besoins en formation pédagogique dans son établissement.

Critères d'éligibilité

- Le candidat doit être de nationalité turque. Les enseignants qui ont la nationalité française (y compris la double nationalité franco-turque) ne sont pas éligibles.
- Le candidat doit justifier d'une inscription en tant que membre d'une des associations de professeurs de français de Turquie (Ankara, Istanbul, Izmir). Le candidat devra également être à jour de ses cotisations auprès de l'APF dont il dépend.
- Seuls les enseignants n'ayant pas bénéficié d'une bourse au cours des trois dernières années sont éligibles
- L'enseignant doit pouvoir justifier d'un niveau B1 en langue française
- Il ne sera retenu qu'un seul candidat par établissement scolaire ou universitaire

Le voyage transport Turquie-France AR est à la charge du candidat

Critères de sélection

Le principal critère de sélection est la pertinence du projet pédagogique, que le candidat exposera dans sa lettre de motivation, en indiquant clairement le choix de son stage (modules de formation) ainsi que les objectifs professionnels qu'il s'est fixés dans le cadre de la formation choisie.

Retour sur expérience

L'enseignant s'engage à restituer à ses collègues les contenus acquis lors du stage une fois de retour dans son établissement en organisant au minimum 2 ateliers pédagogiques de 2 heures.

Comités de sélection

Afin de favoriser la dimension nationale du dispositif, les comités de sélection associeront systématiquement le Service de Coopération et d'Action Culturelle aux Associations de Professeurs de Français de Turquie.

Les comités de sélection se réuniront du lundi 24 au jeudi 27 avril 2017 et le résultat des sélections sera diffusé le vendredi 28 avril 2017.